



LE DÉNEIGEMENT DES VOIES ET ACCÈS EN ZONE PUBLIQUE

Les équipes hivernales d'Aéroports de Paris, aidées par des prestataires, assurent – sur l'emprise d'Aéroports de Paris – le déneigement du réseau routier permettant l'accès aux aéroports, mais également le dé-neigement des cheminements piétons et des parkings.

Pour ce faire, les équipes dédiées disposent de différents engins adaptés à cette mission dont des chas-se-neige équipés de système d'épandage de saumure et de lames de raclage, de quads, de véhicules 4X4, d'épanduses à main, etc.

Ces moyens sont mis en place sur la durée de la saison hivernale, du 13 octobre au 13 avril et font partie intégrante du plan neige mis en place par Aéroports de Paris.

Aéroport Paris-Charles de Gaulle :

Pour la zone publique de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, ce sont plus de 210 kilomètres de route qui sont traitées par les équipes de viabilité hivernale. 18 circuits de salage sont établis en fonction de la météo (neige ou verglas), et de la priorité de la zone à traiter. Lors de la dernière saison hivernale, 27 370 km ont été ainsi traités, 670 circuits réalisés. 900 tonnes de sel sont stockées sur deux sites et un réseau de gicleurs automatique de saumure est installé sur le viaduc qui dessert les terminaux A,B,C,D,E,F et G de l'aéroport. Pendant tout l'hiver, 35 volontaires sont mobilisés en complément des équipes opérationnelles «Accès».

Aéroport Paris-Orly :

Pour l'aéroport Paris-Orly, ce sont 40 kilomètres de réseau routier qui sont traités par les équipes en charge du service hivernal. Ces mêmes équipes assurent également le déneigement et l'accès des 13 parkings de l'aéroport.

800 tonnes de sel sont stockées pour faire face à des hivers particulièrement rigoureux.

27 volontaires sont mobilisés en renfort des équipes opérationnelles «Accès».